
Primature

Dakar le 24 septembre 2013

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT
(MCA-SENEGAL)



**DIRECTION DE L'IRRIGATION ET
DE LA GESTION DES
RESSOURCES EN EAU**

**Mémoire Technique pour un Avenant au Contrat de
Travaux d'Aménagement du périmètre de Ngalenka**

Le présent mémoire a pour objet la justification d'un avenant au contrat n° MCA-S/IWRM/2012/052 passé entre MCA-Sénégal et le groupement RC Construcos et RC Sénégal

1. Motif de l'avenant

Les études de la cuvette de Ngalenka tout comme les quatre autres cuvettes de Podor ont été financées dans le 609 g. ces études couvrent la totalité des composantes des projets d'aménagement. Les financements du Compact devraient permettre la réalisation de la seule cuvette de Ngalenka pour les infrastructures primaires et secondaires.

Les études APD du projet Ngalenka ont concerné la totalité de la cuvette qui fait une superficie de 442 ha. Ainsi, un schéma d'aménagement global a été proposé et comporte des infrastructures primaires, secondaires et tertiaires. La réalisation des infrastructures primaires et secondaires est prise en charge dans le compact alors que les infrastructures tertiaires seront financées par l'Etat.

Ces travaux se réalisent actuellement par l'entreprise RC dans le cadre du marché MCA-S/IWRM/2012/052 pour une durée contractuelle de 14 mois. Ces travaux concernent la réalisation des infrastructures primaires et secondaires Ce marché a commencé le 06 novembre 2012. Les travaux avaient connu du retard. Il a été ainsi demandé à l'entreprise de remettre un plan de rattrapage. Il lui a été aussi demandé par courrier du 22 avril 2013, d'améliorer le rythme d'avancement pour pouvoir réaliser l'aménagement tertiaire dans le cadre d'un avenant. La mise en œuvre actuelle du plan de relance avec la mise en place de moyens matériels atteignant des rendements de 10000 m³/semaine, permettra en fin

septembre 2013 de résorber la totalité du retard accusé, l'entreprise ayant décidé de travailler pendant l'hivernage, initialement retenu pour la pause hivernale.

Le contrôle des travaux est assuré par Studi International dans le cadre du marché n° MCA-S/IWRM/2012/051. Les prestations de contrôle de Studi concernent toutes les infrastructures y compris l'aménagement tertiaire.

Compte tenu des performances améliorées de l'entreprise RC et de l'urgence de réaliser l'aménagement tertiaire dans les délais impartis au contrôle des travaux, en vue de la mise en valeur du périmètre à partir de l'hivernage 2014, nous envisageons de passer un avenant au contrat actuellement en cours, avec RC Construções.

2. Description des nouvelles tâches

Il s'agit de travaux de même nature qui ne sont pas compris dans le marché de RC en cours d'exécution. Ces travaux concernent :

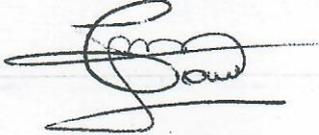
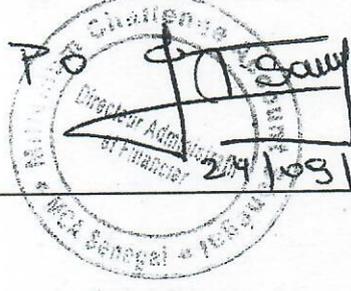
- la réalisation de 15 km de canaux et 28 km de drains tertiaires ;
- la réalisation de 20 km de pistes tertiaires ;
- la réalisation des petits ouvrages du réseau ;
- la fourniture des siphons d'alimentation des parcelles.

3. Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

Activités	échéanciers
Validation memo technique	25 sept 2013
Finalisation Projet d'avenant	25 sept 2013
ANO MCC sur mémo technique et projet d'avenant	02 oct 2013
Signature Avenant	09 Oct 2013
Démarrage travaux aménagement tertiaire	Mi- Octobre 2013
Fin travaux	23 mars 2014

4. Implication budgétaire

Le montant de l'avenant négocié est de 530 millions FCFA. Il doit être financé par l'Etat à travers le budget de la Cellule d'Appui. Un compte spécial a été ouvert par MCA – Sénégal pour héberger ces contributions de l'Etat aux projets du compact. La prévision budgétaire de 2012 d'un montant de 206 000 000 FCFA est déjà versée dans ce compte spécial et celles de 2013 et 2014 le seront plus tard.

<p><u>SIGNATURE DU SERVICE DEMANDEUR</u></p> 	<p><u>AVIS TECHNIQUE DRA</u> 24/09/2013</p> 
<p><u>AVIS TECHNIQUE CJ</u></p> <p>Vu le 24/09/2013</p> 	<p><u>AVIS TECHNIQUE DAF</u></p> 
<p><u>APPROBATION DG par intérim</u></p> 	